

PROGRAMME FORMATION

PERMIS AM

INFORMATIONS		Cachet
Contact	HENRY Sébastien	
Téléphone	03.29.31.22.04	
E-mail	les-mesanges@orange.fr	
N° Siret	814 790 622	
Code NAF	APE 8553 Z	
HORAIRES D’OUVERTURE DU BUREAU		
Lundi		17H à 19H
Mardi	10H à 12H	17H à 19H
Mercredi	10H à 12H	16H à 19H
Jeudi	10H à 12H	17H à 19H
Vendredi	10H à 12H	17H à 19H
samedi	10H à 12H	14H à 15H

LA FORMATION AU PERMIS AM	
Age minimum à l'inscription	14 ans
Formation pratique minimum	7 Heures
Durée validité du permis	15 ans
Condition à l'inscription	Etre titulaire de l'ASSR1 ou 2 ou ASR
Véhicules concernés	Cyclomoteur 2 roues ou 3 roues Vitesse ≤45km/h ou 50 cm3 (4 kw)

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE
La dimension sociale de l'usage des cyclomoteurs au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de cyclomoteur sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

JUSTIFICATIF FIN DE FORMATION
A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation option cyclomoteur sera délivrée. La formation pratique du brevet de sécurité routière option cyclomoteur donne le droit directement de conduire un cyclomoteur. L'attestation a une durée de validité de quatre mois à compter de la date de délivrance, au-delà le permis AM sera obligatoire

Cette formation s'organise autour des trois types d'enseignement suivants :

LA FORMATION			
Séquences	Thèmes	Durée	Descriptions
1	Formation hors circulation	2H	Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : - Les équipements — Leurs rôles Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque. Son rôle en cas de chocs. Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalon épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leur rôle : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit. - La découverte des principaux organes du véhicule, les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité : Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins. L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.

			Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins. Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique. La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage. L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire. Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques. Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau. La présignalisation en cas de panne. • La maîtrise du véhicule hors circulation : La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) Le réglage du/des rétroviseur(s). La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule. Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager). Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité. Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité. Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.
2 et 4	Formation en circulation	4H	Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance : • de l'utilité et du respect de la règle ; • de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers • des facteurs et de la prise de conscience des risques. Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : • Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation : • Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter : • Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers. • Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...). • Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. • Négocier un virage. • Choisir la position sur la chaussée : • Franchir les différents types d'intersections : • Changer de direction :
3	Théorie	1H	Seront abordés les thèmes suivants : • sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. • la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage). • échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. • échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.
Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, la séquence 3 doit être effectuée entre les séquences 2 et 4.			